



8 décembre 2017

Mme Luce Asselin
Sous-ministre associée à l'Énergie et aux Mines
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
5700, 4e Avenue Ouest, bureau A-407
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : Commentaires sur les projets de règlements de mise en œuvre de la Loi sur les hydrocarbures

Madame Asselin,

Équiterre est un organisme proposant des solutions concrètes pour accélérer la transition vers une société où les citoyens, les organisations et les gouvernements font des choix écologiques qui sont également sains et équitables. En 2017, avec 140 000 sympathisants, 20 000 membres, 200 bénévoles et 40 employés, Équiterre est l'organisme environnemental le plus influent et le plus important au Québec.

Le gouvernement du Québec s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20 % sous le niveau de 1990 en 2020 et 37,5 % sous ce même niveau en 2030. Concrètement, le Québec a émis 83 millions de tonnes (Mt) de GES en 2013, il faudra donc retrancher 11 Mt d'ici 2020 pour atteindre l'objectif et 16 millions de tonnes (Mt) de plus dans les 10 années qui vont suivre. L'atteinte de ces objectifs ambitieux nécessitera des efforts cohérents et ambitieux tant du gouvernement que de la population québécoise.

Ainsi, Équiterre avait salué le projet de loi n° 106 concernant la mise en œuvre de la politique énergétique 2030, particulièrement la création de l'organisme Transition énergétique Québec (TEQ). Ce nouvel acteur pourra devenir un acteur important de la transition énergétique s'il obtient les moyens de ses actions. Toutefois, nous considérons que le volet du projet de loi n° 106 portant sur les hydrocarbures discréditait la volonté du gouvernement à faire du Québec une société innovante et leader dans la lutte aux changements climatiques. **Ainsi, les projets de règlements de mise en œuvre de la Loi sur les hydrocarbures publiés le 20 septembre dernier dans la Gazette officielle du Québec devraient tout simplement être retirés.**

Siège social : [Maison du développement durable 50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 340, Montréal, \(Québec\) H2X 3V4 | 514 522-2000 | \[info@equiterre.org\]\(mailto:info@equiterre.org\)](#)

Bureau de Québec : [870, avenue de Salaberry, bureau 226, Québec, \(Québec\) G1R 2T9 | 418 522-0006](#)



En somme, Équiterre croit que **le gouvernement du Québec ne doit pas développer l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures sur son territoire, ou la financer**, si la province souhaite réellement respecter ses engagements en matière de luttes aux changements climatiques et demeurer un leader dans l'innovation et le développement d'une économie faible en carbone. En outre, le gouvernement a déjà déclaré un moratoire qui empêche l'exploration pétrolière et gazière dans la vallée du Saint-Laurent ainsi que sur l'île d'Anticosti. Si ce n'est bon pour Anticosti ou pour la vallée du Saint-Laurent, nous croyons que cela ne l'est pas plus pour la Gaspésie ou le Bas-Saint-Laurent, le gouvernement doit être conséquent avec lui-même. **Aucune région du Québec ne doit être sacrifiée.**

Équiterre demande qu'un **moratoire soit déclaré sur les travaux d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures qui ont présentement cours** d'ici à ce qu'un cadre législatif socialement acceptable soit défini afin de retirer ces industries sur notre territoire.

Qui plus est, l'acceptabilité sociale n'est pas au rendez-vous et ne le sera jamais. Les débats entourant les gaz de schistes, la fracturation hydraulique et le projet Énergie Est sont des exemples qui démontrent cet état de fait. Le gouvernement ne doit pas chercher à obtenir l'acceptabilité sociale des projets d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures par le biais de politiques publiques.

En définitive, **Équiterre demande de retirer complètement les projets de règlements de mise en œuvre de la Loi sur les hydrocarbures et d'abroger la Loi sur les hydrocarbures afin de la remplacer par une loi interdisant les forages au Québec.**

Veuillez recevoir, Madame Asselin, nos salutations respectueuses.

Steven Guilbeault
Cofondateur et directeur principal

Copie conforme : M. Pierre Moreau, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

Siège social : [Maison du développement durable 50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 340, Montréal, \(Québec\) H2X 3V4 | 514 522-2000 | \[info@equiterre.org\]\(mailto:info@equiterre.org\)](#)

Bureau de Québec : [870, avenue de Salaberry, bureau 226, Québec, \(Québec\) G1R 2T9 | 418 522-0006](#)